

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET
DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION
DE LA PROVINCE DE :

KÉNITRA

*D'APRÈS LE RECENSEMENT GÉNÉRAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2014*

**Direction Régionale
Rabat-Salé-Kénitra
Direction Provinciale à Kénitra**

2017



المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Sommaire

Liste des graphiques.....	5
Liste des tableaux annexes.....	7
Introduction	11
Chapitre 1 : Les caractéristiques démographiques de la population.....	15
1. Population et accroissement démographique	15
1.1. Population et Ménages	15
1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique	17
2. Urbanisation.....	18
3. Les structures démographiques	20
3.1. Structure par sexe et âge	20
3.2. Rapport de masculinité	24
3.3. Ratio de dépendance démographique	26
4. La nuptialité.....	27
4.1. Le statut matrimonial et le sexe	27
4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence	28
5. Le niveau de la fécondité.....	31
6. L'incapacité.....	33
7. Evolution des principaux indicateurs démographiques.....	34
Chapitre 2 : Les caractéristiques de l'éducation	39
1. L'aptitude à lire et à écrire	39
1.1. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence	39
2. La connaissance des langues.....	40
3. La scolarisation et le niveau d'instruction	42

3.1. La scolarisation des enfants	42
3.2. Le niveau d'instruction	43
Chapitre 3 : Les caractéristiques de l'activité économique	51
1. Participation à l'activité économique	51
1.1. Type et niveau d'activité	51
1.2. Taux net d'activité	53
2. Actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession	55
3. Les caractéristiques du chômage	59
4. Evolution des principaux indicateurs de l'activité entre 2004 et 2014	60
Chapitre 4 : Les conditions d'habitat des ménages	65
1. Type de logement	65
2. Statut d'occupation du logement	67
3. Ancienneté du logement	68
4. Equipements du logement	69
4.1. Equipements de base	70
4.2. Mode d'évacuation des eaux usées	71
4.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers	71
4.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé	72
4.5. Les autres équipements ménagers	73
5. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat	75
Annexe statistique	81

Liste des tableaux

Tableau n°1 :	Population légale par milieu de résidence.....	15
Tableau n°2 :	Ménages et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence.....	16
Tableau n°3 :	Evolution de la population légale entre 2004 et 2014	17
Tableau n°4 :	Evolution du taux d'urbanisation (%).	19
Tableau n°5 :	Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal.....	21
Tableau n°6 :	Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel.....	23
Tableau n°7 :	Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%). ...	25
Tableau n°8 :	Rapport de masculinité par milieu de résidence (%).....	26
Tableau n°9 :	Ratio de dépendance par milieu de résidence (%). ..	27
Tableau n°10 :	Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%).	28
Tableau n°11 :	Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence.....	30
Tableau n°12 :	Âge moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence.....	31
Tableau n°13 :	Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence.....	33
Tableau n°14 :	Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence.....	34
Tableau n°15 :	Evolution des principaux indicateurs démographiques.....	35
Tableau n°16 :	Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%).	39
Tableau n°17 :	Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%).	41
Tableau n°18 :	Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) par sexe et milieu de résidence (%).	43
Tableau n°19 :	Population provinciale de 10 ans ou plus par niveau d'instruction et par milieu de résidence...	44

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014

Tableau n°20:	Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	45
Tableau n°21:	Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation.....	47
Tableau n°22 :	Population selon le type d'activité et le sexe.....	53
Tableau n°23:	Population active par sexe et par milieu de résidence.....	54
Tableau n°24 :	Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	55
Tableau n°25:	Les actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%).....	57
Tableau n°26 :	Les actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le sexe (%).....	59
Tableau n°27:	Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%).....	61
Tableau n°28:	Les principaux indicateurs de l'activité (%).....	62
Tableau n°29:	Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%).....	67
Tableau n°30:	Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence (%).....	69
Tableau n°31:	Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence.....	71
Tableau n°32:	Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%).....	72
Tableau n°33:	Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%).....	73
Tableau n°34:	Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%).....	73
Tableau n°35:	Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%).....	74
Tableau n°36:	Ménages selon les autres équipements dont dispose le logement (%).....	75
Tableau n°37:	Evolution des principaux indicateurs de l'habitat..	77

Liste des graphiques

Graphique n°1 :	Part de la population provinciale dans la population régionale (%).....	16
Graphique n°2 :	Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale.....	18
Graphique n°3 :	Evolution du taux d'urbanisation.....	20
Graphique n°4 :	Pyramide des âges de la population de Kenitra.....	22
Graphique n°5:	Rapport de masculinité par âge fonctionnel.....	25
Graphique n°6 :	Rapport de masculinité par milieu de résidence.....	26
Graphique n°7 :	Ratio de dépendance par milieu de résidence.....	27
Graphique n°8:	population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial.....	29
Graphique n°9:	Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence.....	31
Graphique n°10:	Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence.....	32
Graphique n°11:	Indice Synthétique de Fécondité par milieu de résidence.....	33
Graphique n°12:	Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence.....	40
Graphique n°13:	Population alphabétisée selon les langues lues et écrites aux niveaux provincial, régional et national.....	42
Graphique n°14:	Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence.....	45
Graphique n°15:	Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe.....	46
Graphique n°16:	Taux d'activité provincial selon le sexe et le milieu de résidence.....	56
Graphique n°17:	Les actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence.....	58

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014

Graphique n°18:	Les actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le sexe.....	60
Graphique n°19:	Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence.....	68
Graphique n°20:	Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence.....	70
Graphique n°21:	Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence.....	71

Liste des tableaux annexes

Tableau n°1A:	Evolution de la population municipale par sexe et milieu de résidence.....	79
Tableau n°2A:	Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%)..	79
Tableau n°3A:	Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%).....	80
Tableau n°4A:	Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d’instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	80
Tableau n°5A:	Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d’instruction, le sexe et le milieu de résidence (%).....	80

INTRODUCTION

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 a pour objectifs de déterminer d'une part, la population légale du pays aux niveaux les plus fins du découpage administratif et d'autre part, les principales caractéristiques démographiques et socioéconomiques, notamment, au niveau national, régional, provincial et par milieu de résidence.

L'information statistique apportée par la présente publication est à la fois variée et complète. Elle intègre aussi bien des aspects démographiques que socioéconomiques et culturels, à un niveau géographique réduit, qui est la province.

Aussi, cette publication situe-t-elle la province de Kénitra dans son nouveau contexte régional, à savoir la région de Rabat-Salé-Kénitra suite au dernier découpage régional. Elle permet également de situer les indicateurs provinciaux par rapport à la moyenne nationale.

Cette publication est donc préparée pour répondre à un besoin, sans cesse croissant, en statistiques provinciales, à l'attention de différentes catégories d'utilisateurs.

Pour ce faire, il a été procédé par une analyse descriptive des données, accompagnée par une présentation variée des informations statistiques, sous une forme simple, susceptible d'intéresser les acteurs locaux et régionaux.

Ce travail d'analyse adopte une approche comparative qui illustre d'une manière explicite non seulement les structures et les caractéristiques de la population, mais aussi les disparités qui existent aussi bien par milieu de résidence que par sexe.

Les grands axes de cette publication provinciale s'intéressent :

- ✓ Aux caractéristiques démographiques de la population ;
- ✓ A l'éducation ;
- ✓ A l'activité économique ;
- ✓ Aux Conditions d'habitat des ménages de la province de Kénitra.

Chapitre 1 :
Les caractéristiques
Démographiques de la population
de la province de Kénitra

Chapitre 1 : Les caractéristiques démographiques de la population

Pour mieux appréhender le profil démographique de la population, l'analyse à la fois des structures de la population et des niveaux de certains phénomènes démographiques s'avère nécessaire. Il s'agit, en particulier, de l'âge, du sexe, du statut matrimonial, et des niveaux de la fécondité et de la nuptialité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Population et Ménages

Au 1^{er} septembre 2014, la population légale de la province de Kénitra comptait 1061435 habitants, soit 23,2% de la population régionale et environ 3,1% de la population nationale (Tableau n°1).

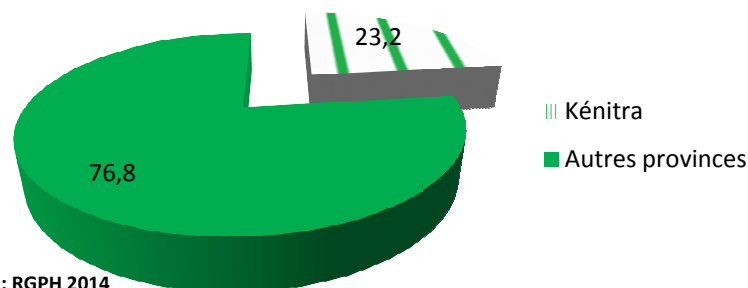
Tableau n°1 : Population légale de la province de Kénitra par milieu de résidence

		Urbain	Rural	Ensemble
Kénitra		606993	454442	1061435
	%	56,8	43,2	100,0
Région		3198712	1382154	4580866
	%	69,8	30,2	100,0
National		20432439	13415803	33848242
	%	60,4	39,6	100,0
Province/Région	%	19,0	32,9	23,2
Province/National	%	3,0	3,4	3,1

Source : RGPH 2014

Par milieu de résidence, la province de Kénitra se caractérise par une prédominance du milieu urbain, puisque 56,8% de sa population est citadine. En plus, cette population de résidence urbaine constitue 19,0% de la population urbaine régionale et 3,0% de celle nationale.

Graphique n°1 : Part de la population provinciale dans la population régionale(%)



Source : RGPH 2014

Par ailleurs, le nombre de ménages relevant de cette province s'élève à 214 640 dont 139 687 ménages citadins, soit 18,2% du total des ménages urbains de la région et 2,9% de ceux de l'ensemble du pays (tableau n°2).

Tableau n°2 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

	Ménages			Taille Moyenne		
	U	R	E	U	R	E
Province	139 687	74 953	214 640	4,3	6,1	4,9
Région	766 852	248 255	1 015 107	4,1	5,6	4,5
National	4 807 743	2 506 063	7 313 806	4,2	5,3	4,6

Source : RGPH 2014

La taille moyenne des ménages, au niveau provincial, se situe aux alentours de 4,9 personnes par ménage, mais elle demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 6,1 membres en moyenne cohabitent sous le même toit en milieu rural contre 4,3 en milieu urbain. En plus, cette taille dépasse légèrement celle enregistrée au niveau national (4,6). Ce constat reste valable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (4,2 et 5,3 respectivement).

1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. Et c'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Tableau n°3 : Evolution de la population légale de la province de Kénitra entre 2004 et 2014

Milieu de résidence	Population en volume		TG (%) ¹	TA AM ² (%)
	2004	2014		
Urbain	462 935	606993	31,1	2,75
Rural	415 166	454442	9,5	0,91
Province	878 101	1061435	20,9	1,91
Région	4023217	4580866	13,9	1,31
National	29 891 708	33 848 242	13,2	1,25

Source : RGPH 2004 et 2014

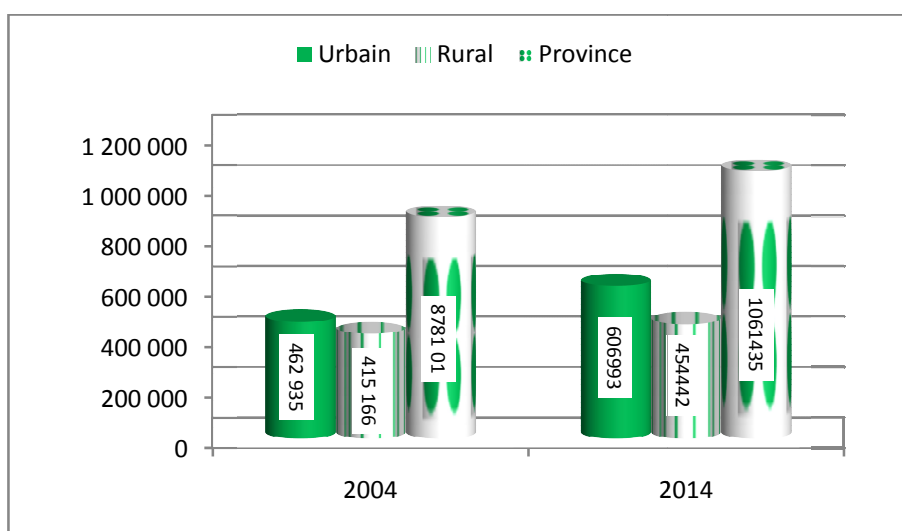
La population provinciale a augmenté, entre les recensements de 2004 et de 2014, de presque 183350 habitants, en passant de 878 101 à 1 061 435 habitants. Elle a donc enregistré une hausse globale de 20,9%, selon un rythme annuel moyen de (1,91%). Cet accroissement est essentiellement le fait du milieu urbain dont la population a augmenté de 144 058 habitants, ce qui représente un accroissement global de 31,1% ou encore une hausse annuelle moyenne de 2,75%. Par contre, les populations régionale et nationale ont connu un accroissement positif, mais moins important que celui provincial, puisque leurs taux d'accroissement annuel moyen ont atteint 1,31% et 1,25% respectivement.

¹ TG : taux d'accroissement global

² TAAM : taux d'accroissement annuel moyen.

Par milieu de résidence, la population rurale a évolué au cours de cette période intercensitaire (2004-2014) de 9,5%, soit un rythme annuel moyen de l'ordre de 0,91%, représentant un peu plus du tiers de celui enregistré en milieu urbain.

Graphique n°2 : Evolution de la population urbaine, rurale et provinciale



Source : RGPH 2004 et 2014

2. Urbanisation

L'urbanisation accélérée constitue l'un des phénomènes les plus inquiétants auxquels sont confrontés les pays en voie de développement. Elle est le résultat de plusieurs facteurs à caractères socioéconomique et démographique (exode rural entre autres).

Pour mieux la saisir, il est utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation³ dans le temps et dans l'espace.

³ Le taux d'urbanisation n'est autre que la population urbaine rapportée à la population totale.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KÉNITRA

Tableau n°4 : Evolution du taux d'urbanisation (%)

	2004	2014	Ecart
Province	52,7	57,2	4,5
Région	67,4	69,8	2,4
National	55,1	60,4	5,3

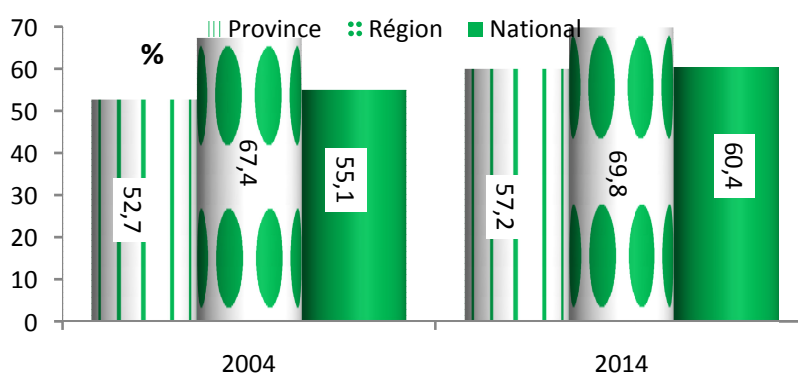
Source : RGPH 2004 et 2014

L'analyse des données présentées au tableau n°4, montre que le taux d'urbanisation enregistré, au niveau de la province de Kénitra (57,2%), est inférieur considérablement à celui de la région (69,8 %), et est très proche au taux enregistré au niveau national qui est de l'ordre de 60,4 %.

Par ailleurs, le rythme de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements aux niveaux provincial, régional et national est hétérogène.

En effet, le taux d'urbanisation à Kénitra (province) est passé de 52,7% en 2004 à 57,2% en 2014, soit 4,5 points de plus, contre 2,4 points au niveau régional et 5,3 points pour l'ensemble du pays.

Graphique n°3 : Evolution du taux d'urbanisation



Source : RGPH 2004 et 2014

3. Les structures démographiques

Le suivi de la structure par âge et par sexe d'une population donnée permet d'une part, de se renseigner sur les changements qui affectent sa composition démographique, et d'autre part de déterminer ses besoins, notamment en matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

3.1. Structure par sexe et âge

3.1.1. Population selon les âges quinquennaux

La lecture du tableau n°5, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la province de Kénitra est une population très jeune. En effet, presque de la moitié de cette population est âgée de moins de 25 ans et 65,0% ont moins de 35 ans.

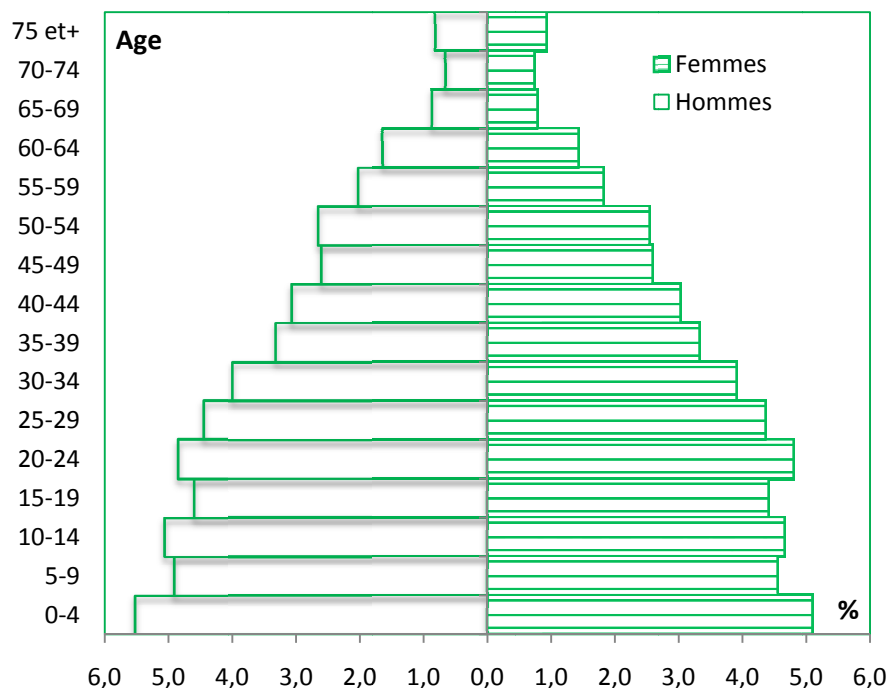
Ce constat est encore plus visible en milieu rural, puisque les jeunes de moins de 25 ans représentent presque 61,0 % de la population rurale, contre 44,3 % en milieu urbain, et ceux de moins de 35 ans dépassent 70,0 % contre 60,6 % pour les citadins.

Tableau n°5 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	9,6	9,0	9,3	12,4	12,4	12,4	10,8	10,4	10,6
5-9	8,7	8,1	8,4	10,7	10,9	10,8	9,6	9,3	9,4
10-14	9,0	8,4	8,7	11,0	10,9	11,0	9,9	9,5	9,7
15-19	8,6	8,6	8,6	9,4	9,6	9,5	9,0	9,0	9,0
20-24	9,0	9,5	9,3	10,1	10,1	10,1	9,5	9,8	9,6
25-29	8,1	8,6	8,4	9,5	9,2	9,4	8,7	8,9	8,8
30-34	7,6	8,2	7,9	8,2	7,8	8,0	7,8	8,0	7,9
35-39	6,7	7,4	7,0	6,3	6,1	6,2	6,5	6,8	6,7
40-44	6,7	7,0	6,9	5,2	5,2	5,2	6,0	6,2	6,1
45-49	5,9	6,2	6,1	4,0	4,1	4,0	5,1	5,3	5,2
50-54	6,2	6,0	6,1	3,9	4,0	4,0	5,2	5,2	5,2
55-59	4,9	4,3	4,6	2,9	2,8	2,9	4,0	3,7	3,9
60-64	3,7	3,2	3,5	2,5	2,5	2,5	3,2	2,9	3,0
65-69	1,9	1,8	1,9	1,3	1,3	1,3	1,7	1,6	1,6
70-74	1,4	1,7	1,5	1,2	1,3	1,3	1,3	1,5	1,4
75 et+	1,8	2,2	2,0	1,4	1,6	1,5	1,6	1,9	1,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2014

Graphique n°4 : Pyramide des âges de la population de Kénitra



Source : RGPH 2014

La lecture du graphique n°4 montre que la base de la pyramide reste la plus large, et ce malgré la stabilité, depuis 2004, du poids des enfants de moins de cinq ans, des deux sexes, dans la population totale (10,6% en 2014 et en 2004).

Cependant, le constat de vieillissement de la population devient de plus en plus une réalité visible. En effet, la part de la population de troisième âge ne cesse d'augmenter (7,8% en 2014 contre 6,6% en 2004 (tableau n°05).

3.1.2. Population Selon les âges fonctionnels

Le tableau n°6, ci-après, présente la structure de la population par sexe et par groupe d'âge fonctionnel, selon le milieu de résidence. Cette structure met en relief quatre types de sous populations : la population

d'âge préscolaire (0-5 ans), la population d'âge scolaire (6-14 ans), la population en âge d'activité (15-59 ans) et la population dite de troisième âge (60 ans ou plus).

Tableau n°6 : Population par milieu de résidence, sexe et âge fonctionnel

Age	Urbain			Rural			Ensemble			
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Province	0 à 5	11,4	10,7	11,0	14,7	14,8	14,7	12,9	12,4	12,6
	6 à 14	15,8	14,8	15,3	19,4	19,5	19,5	17,4	16,8	17,1
	15 à 59	63,9	65,7	64,8	59,4	59,0	59,2	61,9	62,9	62,4
	60 ou +	8,9	8,8	8,9	6,5	6,7	6,6	7,8	8,0	7,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Région	0 à 5	11,1	10,2	10,6	14	13,8	13,9	12	11,3	11,6
	6 à 14	15,1	14,1	14,6	18,3	18,2	18,3	16,1	15,3	15,7
	15 à 59	64,2	66,1	65,2	59,7	59,3	59,5	62,8	64,1	63,5
	60 ou +	9,6	9,6	9,6	8	8,6	8,3	9,1	9,3	9,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
National	0 à 5	11,6	10,8	11,2	13,6	13,2	13,4	12,4	11,8	12,1
	6 à 14	15,4	14,5	14,9	18,2	17,7	17,9	16,5	15,7	16,1
	15 à 59	63,9	65,4	64,6	58,7	59,3	59,0	61,8	63,0	62,4
	60 ou +	9,2	9,4	9,3	9,5	9,8	9,7	9,3	9,5	9,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

a) Population d'âge préscolaire

La population d'âge préscolaire représente environ 12,6% de la population provinciale, contre respectivement 11,6% et 12,1% aux niveaux régional et national. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement à 11,0% et à 14,7% à l'échelon provincial, 10,6% et 13,9% à l'échelon régional et, enfin, 11,2% et 13,4% à celui national.

b) Population d'âge scolaire

La population en âge de scolarisation représente 17,1% du total de la population provinciale. En milieu rural, cette proportion atteint 19,5%, dépassant de 4 points celle du milieu urbain (15,3%). Aussi, presque les mêmes proportions et les mêmes écarts par milieu sont-ils observés aussi bien au niveau régional que national.

c) Population en âge d'activité

Selon les données du dernier recensement de la population et, indépendamment du niveau géographique, plus de 6 personnes sur 10 sont potentiellement actifs (63,5%) (Tableau n°6).

La comparaison par milieu de résidence révèle que le poids de cette catégorie de la population est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les écarts par milieu sont de l'ordre de 5,6 points au niveau provincial, de 5,7 au niveau régional et de 5,6 points au niveau national.

d) Population du troisième âge

La population dite du troisième âge représente 7,9% de la population de la province de Kénitra , contre respectivement 9,2% et 9,4% aux niveaux régional et national.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées au niveau provincial est plus importante en milieu urbain (8,9%) qu'en milieu rural (6,6%). Ce constat reste le même au niveau régional, contrairement à celui national où on constate une légère prédominance du milieu rural (9,7%) contre (9,3%) en milieu urbain.

3.2. Rapport de masculinité⁴

3.2.1. Rapport de masculinité par âge fonctionnel

Au niveau provincial, tableau n°7, le rapport de masculinité s'élève à 100%. Ce rapport est supérieur à celui de la région (98,8%) ; et est légèrement supérieur à celui calculé pour l'ensemble du pays (99,3%).

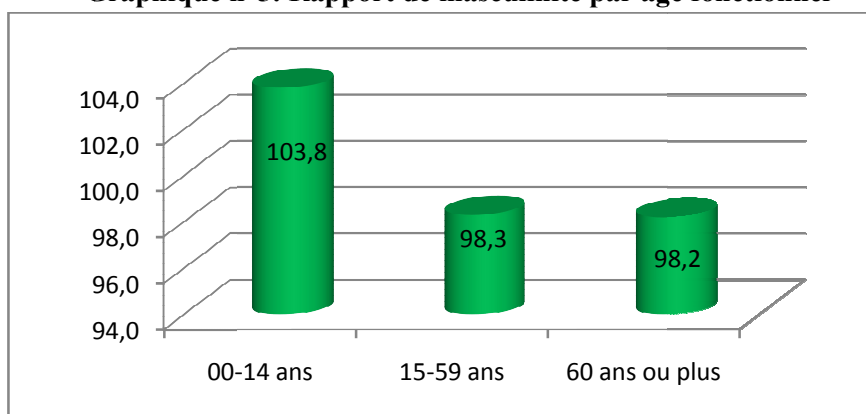
Tableau n°7 : Rapport de masculinité par âge fonctionnel (%)

	00-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
Province	103,8	98,3	98,2	100,0
Région	104,4	96,8	96,9	98,8
National	104,5	97,5	96,8	99,3

Source : RGPH 2014

Par ailleurs, il convient de signaler qu'au fur et à mesure que l'on avance dans l'âge, ce rapport se renforce, de plus en plus, en faveur des femmes suite à l'effet combiné de la mortalité et de la migration. En effet, le rapport de masculinité passe de 103,8% pour la tranche d'âge 0-14 ans à 98,2% pour celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Aussi, cette tendance reste-t-elle la même aussi bien pour le niveau régional que pour l'ensemble du pays (Graphique n°5).

Graphique n°5: Rapport de masculinité par âge fonctionnel



⁴ Le rapport de masculinité est le rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins.

3.2.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

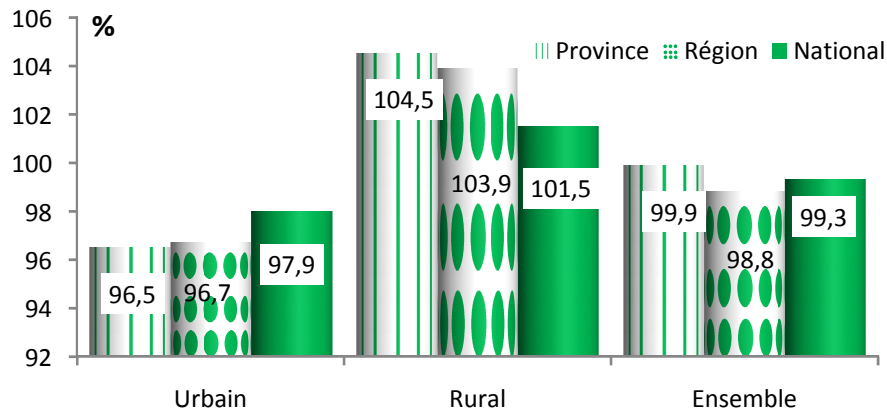
L'analyse du rapport de masculinité selon le milieu de résidence révèle deux situations différentes. En effet, si en milieu urbain ce sont les femmes qui l'emportent sur les hommes (965 hommes pour 1000 femmes), en milieu rural c'est la situation inverse qui se produit, puisqu'on enregistre un rapport de 1045 hommes pour 1000 femmes. Une telle situation pourrait avoir plusieurs causes : la migration féminine vers le milieu urbain pourrait en être une.

Tableau n°8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	96,5	104,5	99,9
Région	96,7	103,9	98,8
National	97,9	101,5	99,3

Source: RGPH 2014

Graphique n°6 : Rapport de masculinité par milieu de résidence



Source : RGPH 2014

3.3. Ratio de dépendance démographique ⁵

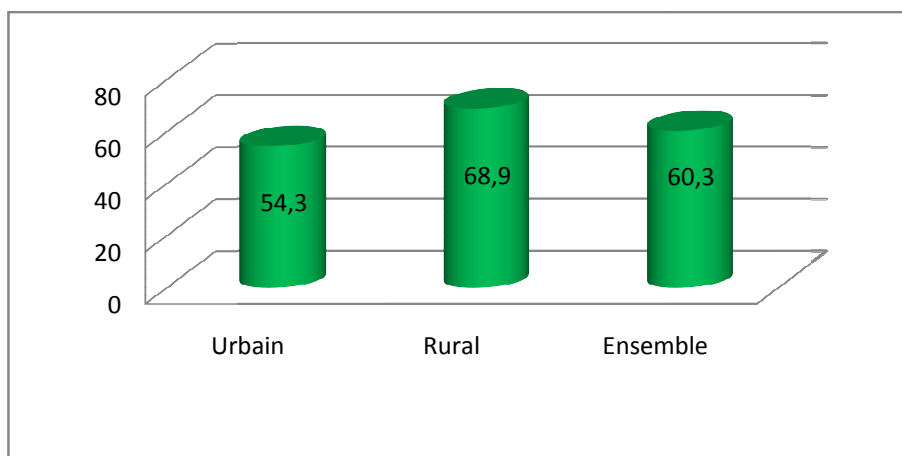
Au niveau de la province de Kénitra , le rapport de dépendance s'établit à 60,3%. Ce rapport moyen cache un important déséquilibre par milieu de résidence. En effet, la charge économique supportée par la population potentiellement active en milieu rural est de l'ordre de 68,9% contre seulement 54,3% en milieu urbain.

Tableau n°9: Ratio de dépendance par milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Province	54,3	68,9	60,3
Région	53,5	67,9	57,6
National	54,7	69,6	60,3

Source : RGPH 2014

Graphique n°7 : Ratio de dépendance de la Province de Kénitra par milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2014

⁵ C'est un rapport entre les individus d'âge inactif défini, de 0-14 ans et 60 ans ou plus, et les individus d'âge actif, de 15 à 59 ans. Il indique la charge que doit supporter cette dernière.

4. La nuptialité⁶

Considérée comme un phénomène sociodémographique renseignant sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, la nuptialité revêt une importance capitale dans la compréhension du niveau de la fécondité des couples, notamment à travers l'analyse des structures matrimoniales.

4.1. Le statut matrimonial et le sexe

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, tableau n°10, fait ressortir que 33,7 % de cette population sont célibataires, et seulement 7,2% sont veufs ou divorcés. Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec plus de la moitié des personnes recensées (59,1%).

Tableau n°10: Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)

	Etat matrimonial	Sexe		Ensemble
		masculin	féminin	
Province	Célibataire	39,7	27,7	33,7
	Marié	58,5	59,7	59,1
	Autres	1,8	12,6	7,2
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	40,3	28,9	34,5
	Marié	57,7	57,9	57,8
	Autres	1,9	13,2	7,7
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	40,8	28,9	34,8
	Marié	57,4	58,0	57,7
	Autres	1,7	13,1	7,6
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

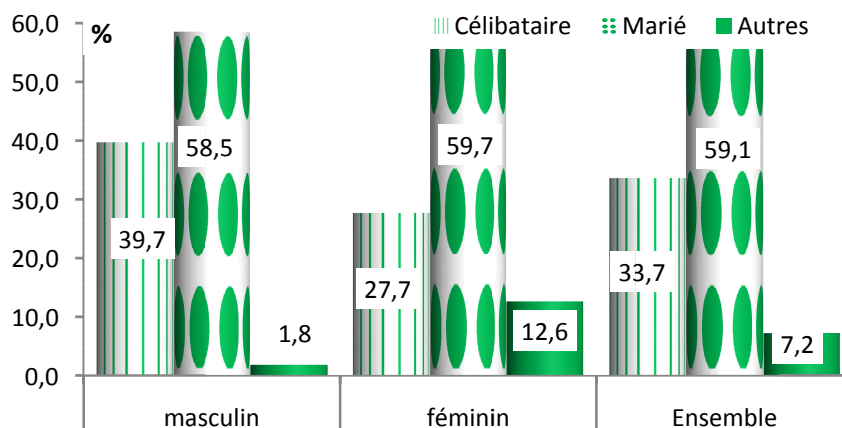
Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (39,7%) que chez les femmes (27,7%), Ce différentiel entre

⁶ La population cible est celle âgée de 15 ans et plus.

sexe devient, en revanche, insignifiant quand il s'agit du statut des mariés, En effet, selon le sexe, la part des hommes mariés est de 58,5% contre 59,7% pour les femmes,

Cependant, les statuts de divorcé et de veuf sont plus de sept fois plus importants chez les femmes (12,6%) que chez les hommes (1,8%), Une telle situation peut être expliquée par les difficultés rencontrées par les femmes divorcées ou veuves à se remarier.

Graphique n°8: population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial



Source : RGPH 2014

4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence

L'analyse par milieu de résidence, tableau n°11, montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés (57,2% en milieu urbain contre 61,9% en milieu rural).

Tableau n°11 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)

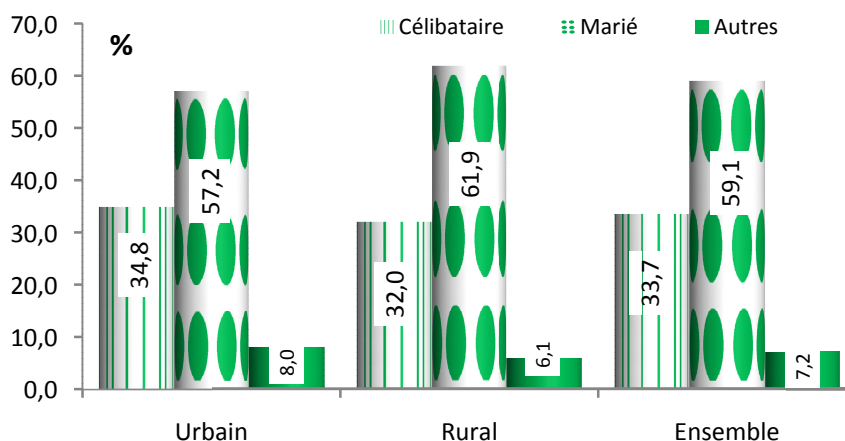
	Etat matrimonial	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Célibataire	34,8	32,0	33,7
	Marié	57,2	61,9	59,1
	Autres	8,0	6,1	7,2
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Région	Célibataire	35,4	32,2	34,5
	Marié	56,5	61,1	57,8
	Autres	8,1	6,7	7,7
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
National	Célibataire	35,7	33,2	34,8
	Marié	56,2	60,0	57,7
	Autres	8,1	6,7	7,6
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Indépendamment du milieu de résidence, plus de trois personnes, de plus de 15 ans, sur dix sont des célibataires (34,8% en milieu urbain et 32,0% en milieu rural).

Par ailleurs, la population en situation de veuvage ou de divorce représente 8,0% de la population cible du milieu urbain et 6,1% de celle du milieu rural. Un tel écart entre milieux peut être expliqué d'une part, par l'éventuelle stabilité de l'institution du mariage en milieu rural et d'autre part, par les possibilités de remariage offertes dans ce milieu.

Graphique n°9 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence



Source : RGPH 2014

4.3. Age moyen au 1^{er} mariage

La lecture des données présentées au tableau n°12, ci-dessous, révèle que l'âge moyen au premier mariage au niveau de la province de Kénitra est de 27,5 ans, soit un an de moins que celui calculé au niveau national.

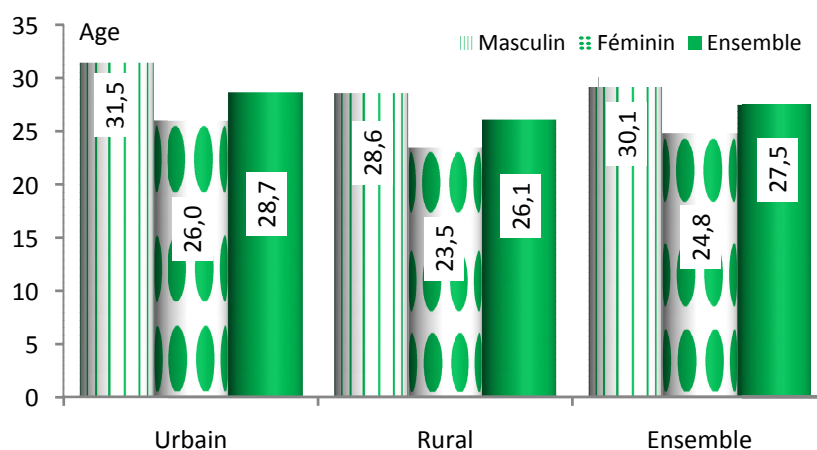
Tableau n°12 : Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	31,5	28,6	30,1
	Féminin	26,0	23,5	24,8
	Ensemble	28,7	26,1	27,5
Région	Masculin	32,3	29,7	31,4
	Féminin	26,8	23,9	25,9
	Ensemble	29,5	26,9	28,6
National	Masculin	32,1	30,1	31,3
	Féminin	26,4	24,8	25,7
	Ensemble	29,2	27,5	28,5

Source : RGPH 2014

L'examen de l'âge moyen au premier mariage selon le milieu de résidence montre que les ruraux concluent leur premier mariage deux ans et demi plus tôt que les citadins (26,1 ans en milieu rural contre 28,7 ans en milieu urbain). Aussi, indépendamment du milieu de résidence, les hommes se marient-ils plus tardivement que les femmes. En effet, l'écart d'âge par sexe est de 5,3 ans au niveau provincial (5,5ans en milieu urbain et 5,1 ans en milieu rural).

Graphique n°10 : Age moyen au premier mariage par sexe et par milieu de résidence



Source: RGPH 2014

5. Le niveau de la fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers les taux de fécondité⁷ et l'indice synthétique de fécondité (ISF)⁸.

⁷ Le taux de fécondité est la proportion d'enfants par femmes à des âges déterminés (taux global de fécondité et taux par âge).

⁸ Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.

Tableau n°13 : Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence

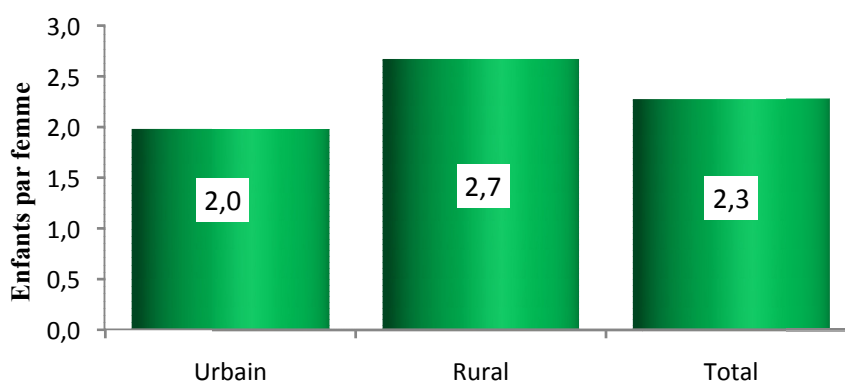
ISF	Urbain	Rural	Total
ISF-Province	2,0	2,7	2,3
ISF-Région	1,9	2,5	2,1
ISF-National	2,0	2,5	2,2

Source : RGPH 2014

En 2014, l'ISF de la province de Kénitra a atteint 2,3 enfants par femme, soit un niveau qui dépasse légèrement les niveaux régional et national (respectivement 2,1 et 2,2 enfants par femmes).

L'analyse de cet indice dans l'espace montre un écart substantiel entre les deux milieux de résidence. Ainsi, les femmes issues du milieu rural sont relativement plus fécondes que celles du milieu urbain. En effet, la femme rurale met au monde, en moyenne, 2,7 enfants au cours de sa vie féconde contre 2,0 enfants par femme citadine. Un tel écart pourrait s'expliquer, entre autres, par l'importante différence qui existe entre les deux milieux quant au niveau d'instruction et l'utilisation de la contraception, deux des déterminants proches de la fécondité.

Graphique n°11: Indice Synthétique de Fécondité par milieu de résidence



Source : RGPH 2014

6. L'incapacité

Selon les définitions des Nations Unies, il est considéré comme handicapée, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

Tableau n°14 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Province			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Masculin	4,6	4,0	4,3	4,4	4,8	4,5	4,6	5,6	5,0
Féminin	4,8	3,6	4,3	4,7	4,6	4,7	5,0	5,3	5,1
Total	4,7	3,8	4,3	4,6	4,7	4,6	4,8	5,5	5,1

Source : RGPH 2014

Selon les résultats du RGPH 2014, la province présente un taux de prévalence du handicap de l'ordre de 4,3%, inférieur à celui enregistré au niveau régional de 0,3 points (4,6%) et de 0,8 points à la moyenne nationale (5,1%).

Selon le milieu de résidence, les urbains sont relativement plus exposés au risque d'incapacité que les ruraux. Le taux de prévalence du handicap en milieu urbain (4,7%) dépasse de 0,9 points celui enregistré en milieu rural (3,8%).

Au niveau national et régional les ruraux sont plus touchés par le phénomène d'handicape que les citadins.

Les deux sexes suivent la même tendance (4,3%), contrairement à la tendance générale aux niveaux national et régional où les femmes sont plus exposées à l'handicape.

7. Evolution des principaux indicateurs démographiques

Tableau n°15 : Evolution des principaux indicateurs démographiques

		2004	2014	Ecart absolu
Structure par groupes d'âges	0- 4 ans	10,6	10,6	0,0
	05-09 ans	10,5	9,4	-1,1
	10-14 ans	11,5	9,7	-1,8
	15-59ans	60,7	62,4	1,7
	60 ans et plus	4,5	7,9	3,4
	Total	100,0	100,0	0,0
Etat matrimonial	Célibataire	38,9	33,7	-5,2
	Marié	53,7	59,1	5,4
	Autres	7,4	7,2	-0,2
	Ensemble	100,0	100,0	0,0
Age moyen au 1^{er} mariage	Masculin	30,2	30,1	-0,1
	Féminin	25,4	24,8	-0,6
	Ensemble	27,7	27,5	-0,2
Indice synthétique de fécondité	Urbain	2,1	2,0	-0,1
	Rural	3,4	2,7	-0,7
	Ensemble	2,7	2,3	-0,4

Source : RGPH 2004 et 2014

L'analyse comparative des principaux indicateurs démographiques relatifs à la province de Kénitra , au cours de la période intercensitaire, permet de relever les constatations suivantes :

- ✓ Une augmentation des parts des personnes potentiellement actives (15-59) et les personnes âgées (60 ans et plus) de (+1,7), et de (+3,4) points de pourcentage respectivement; contrairement aux enfants entre 5 ans et 14 ans dont le poids a connu une baisse considérable de (-2.9) points ;
- ✓ Une hausse notable des poids des mariés dans la population totale de 15 ans et plus (+5,4 points) au détriment de celui des célibataires (-5,2 points) ;
- ✓ Une baisse de l'âge moyen au 1^{er} mariage, indépendamment du sexe de (-0,2) points;

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KÉNITRA

- ✓ Une baisse de l'indice synthétique de fécondité, en passant de 2,7 enfants par femme en 2004 à 2,3 en 2014, soit (-0.4 points), et ce malgré la reprise de la natalité enregistré au cours des cinq dernières années. En effet, l'impact de ce phénomène n'a pas été suffisamment fort pour inverser la tendance à la baisse de l'ISF, dans la mesure où il a été limité à la tranche d'âge des jeunes femmes (baisse de l'âge moyen au 1^{er} mariage des femmes qui est passé de 25,4 à 24,8 ans).

Chapitre2 :
Les caractéristiques
de l'éducation

Chapitre 2 : Les caractéristiques de l'éducation

Conscient de l'importance et du rôle de l'éducation comme facteur d'amélioration des conditions de vie de la population, l'Etat a toujours considéré ce secteur comme étant un chantier de premier ordre ayant comme lignes directrices : la généralisation de l'enseignement et la lutte contre l'analphabétisme.

1. L'aptitude à lire et à écrire

L'analyse du phénomène d'analphabétisme⁹, moyennant le taux d'analphabétisme¹⁰ permet le suivi et l'évaluation des avancées réalisées en la matière, afin de mieux orienter les actions futures, en tenant compte des facteurs « espace et genre ».

1.1. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

L'analyse différentielle des taux d'analphabétisme par milieu de résidence et par sexe, tableau n°16 et graphique n°12, a permis de déceler la présence d'énormes disparités.

Tableau 16: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	22,4	53,0	35,1
Masculin	14,1	41,5	25,8
Féminin	30,3	65,0	44,3
Région	21,2	49,7	29,4
National	22,6	47,5	32,2

Source : RGPH 2014

Au niveau provincial, la population analphabète constitue 35,1% de la population totale de plus 10 ans. Ce taux dépasse celui de la région de 5,7 point (29,4%), et de 2,9 point celui enregistré au niveau national (32,2%).

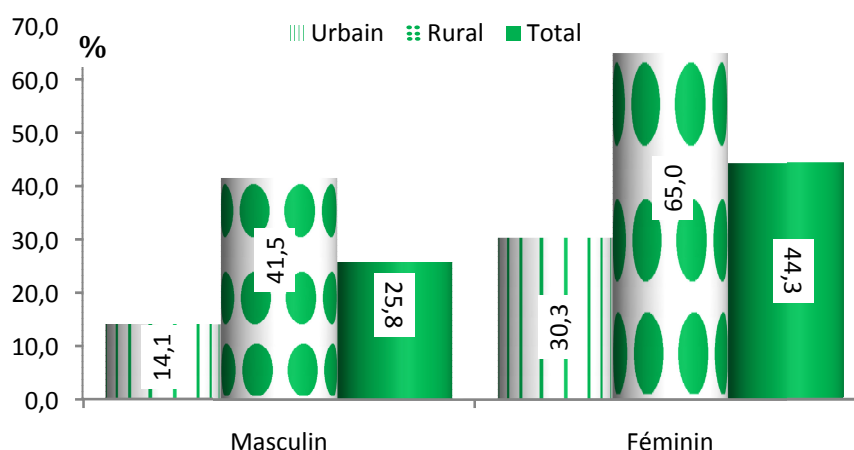
⁹ Est considérée comme alphabétisée toute personne «capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ».

¹⁰ Le taux d'analphabétisme n'est autre que la population analphabète âgée de 10 ans et plus, rapportée à la population totale correspondante.

La différenciation par milieu de résidence, montre que le phénomène d'analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, presque 5 ruraux sur 10 sont analphabètes (53,0%) contre 2 sur 10 en milieu urbain (22,4%), soit un écart absolu de 30,6 points.

Par ailleurs, la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 44,3% de la population féminine provinciale est analphabète, contre 25,8% de celle masculine. Cette situation s'aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque 65,0 % d'entre elles sont analphabètes.

Graphique n°12 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence



Source : RGPH 2014

2. La connaissance des langues

La lecture du tableau 17, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites, par milieu de résidence et par sexe permet de formuler les constatations suivantes:

- ✓ Parmi la population alphabétisée au niveau provincial, 46,8% savent lire et écrire l'Arabe et le Français, 33,0% connaissent

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KÉNITRA

l'Arabe uniquement et 17,5% savent lire et écrire l'Arabe, le Français et l'Anglais;

- ✓ La population bilingue (Arabe et Français) représente 48,5% en milieu urbain contre 42,8% en milieu rural ; tant dis que la population trilingue (Arabe, Français et Anglais) urbaine dépasse de loin celle rurale ; 23,1% contre 4,5% respectivement.
- ✓ La proportion des personnes monolingues (Arabe seul) s'élève à 51,8% en milieu rural contre seulement 25,0% en milieu urbain.

Tableau n°17 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites				Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Arabe, Français et Anglais	Autres	
	Masculin	25,4	49,1	21,9	3,6	100,0
	Féminin	24,5	47,7	24,6	3,2	100,0
Urbain	Total	25,0	48,5	23,1	3,4	100,0
	Masculin	52,5	42,0	4,6	0,9	100,0
	Féminin	50,7	44,2	4,2	0,8	100,0
Rural	Total	51,8	42,8	4,5	0,9	100,0
	Masculin	34,4	46,7	16,1	2,7	100,0
	Féminin	31,1	46,8	19,4	2,6	100,0
Ensemble	Total	33,0	46,8	17,5	2,7	100,0

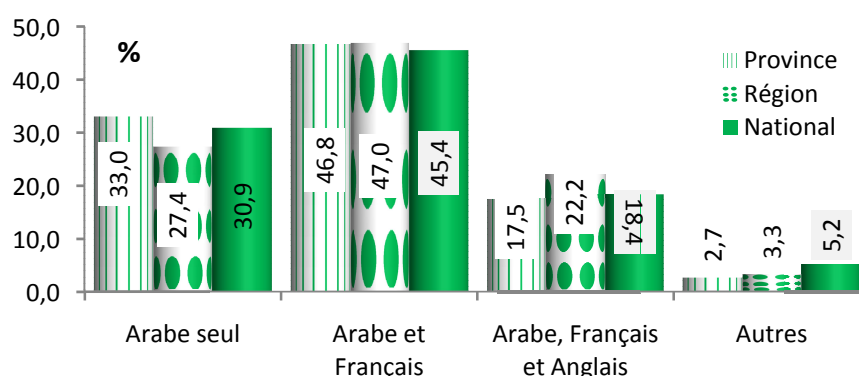
Source : RGPH 2014

Par ailleurs, pour la connaissance de l'Arabe seul, les hommes (34,4%) l'emportent sur les femmes (31,1%). Et de même lorsqu'il s'agit de la trilinguisme (Arabe, Français et Anglais), les femmes (19,4%) dépassent les hommes (16,1%) de 3,3 points.

Par contre, pour la maîtrise de l'Arabe et du Français, les poids des deux sexes sont équivalents, soit (46,8%) pour les femmes contre (46,7%) pour les hommes.

L'analyse du graphique n°13, ci-après, montre l'existence d'une certaine similitude vis-à-vis de la connaissance des langues lues et écrites à tous les niveaux géographiques.

Graphique n°13 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites aux niveaux provincial, régional et national



Source : RGPH 2014

3. La scolarisation et le niveau d'instruction

La scolarisation et le niveau d'instruction ont toujours été considérés comme des variables clés du niveau de développement économique et social. En même temps, ce sont des composantes principales dans les analyses socioéconomiques et démographiques.

3.1. La scolarisation des enfants

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°18, montre qu'au niveau de la province de Kénitra, 93,6% des enfants âgés de 7 à 12 ans sont scolarisés au moment du recensement. Ce taux est légèrement inférieur à ceux enregistrés au niveau régional (95,5%) et au niveau national (95,1%).

Par ailleurs, ce taux dépend beaucoup plus du milieu de résidence que du sexe. En effet, indépendamment du sexe, 97,3% des enfants en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire, contre seulement 89,8% en milieu rural. Ces différences restent presque les

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KÉNITRA

mêmes lorsqu'il s'agit de la scolarisation des filles selon le milieu de résidence. En effet, 89,0% des filles rurales sont scolarisées, contre 97,3% de celles citadines, soit un écart de 8,3 points.

De tels résultats montrent clairement que la généralisation de la scolarisation des enfants du milieu rural de la province, notamment des filles, a connu un grand progrès.

Tableau n°18 : Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) par sexe et milieu de résidence (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	97,3	90,6	94,0
	Féminin	97,3	89,0	93,2
	Total	97,3	89,8	93,6
Région	Masculin	97,9	92,3	95,9
	Féminin	97,9	89,9	95,1
	Total	97,9	91,2	95,5
National	Masculin	97,8	93,0	95,7
	Féminin	97,9	90,1	94,4
	Total	97,8	91,6	95,1

Source : RGPH 2014

3.2. Le niveau d'instruction

La répartition de la population provinciale de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, tableau n°19, fait apparaître que 39,4% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau dépassant de plus de cinq points celui enregistré au niveau régional (34,1%) et de presque trois points celui national (36,9%).

Aussi, cette proportion s'élève-t-elle à 56,0% en milieu rural contre 26,9% en milieu urbain. Ceci témoigne donc de l'existence d'énormes disparités entre milieux (presque 29 points d'écart).

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014

Tableau n°19 : Population provinciale de 10 ans ou plus par niveau d'instruction et par milieu de résidence

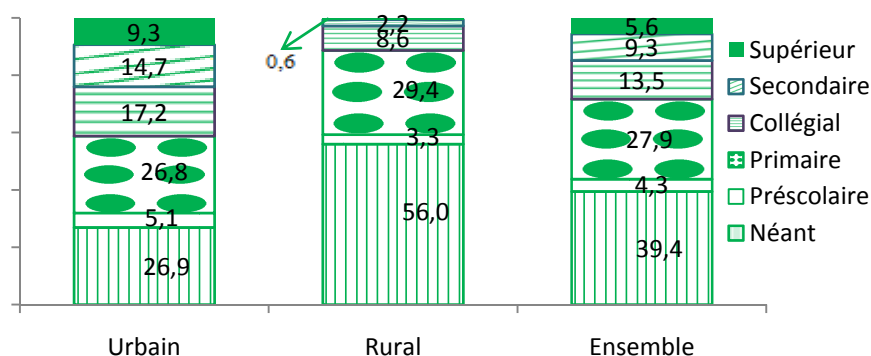
	Kénitra			Région			National		
	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Néant	26,9	56,0	39,4	25,8	53,1	34,1	27,7	50,9	36,9
Précolaire	5,1	3,3	4,3	5,1	2,9	4,4	5,2	3,8	4,7
Primaire	26,8	29,4	27,9	25,0	28,7	26,1	26,6	30,2	28,0
Collégial	17,2	8,6	13,5	17,4	10,7	15,4	17,2	10,0	14,3
Secondaire	14,7	2,2	9,3	15,6	3,4	11,9	14,2	3,6	10,0
Supérieur	9,3	0,6	5,6	11,2	1,0	8,1	9,2	1,5	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (27,9%), suivie par celle ayant atteint un enseignement collégial ou secondaire (22,8%). Par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur ne représente que 5,6 %.

Selon le milieu de résidence, 68,0% des citadins, âgés de 10 ans ou plus ont un niveau d'étude au moins égal au niveau fondamental contre 40,7% pour les ruraux.

Graphique n°14 : Population provinciale selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence



Source : RGPH 2014

Selon le sexe, tableau n°20, ci-après, 47,1% des femmes de la province de Kénitra n'ont aucun niveau d'étude contre 31,8% pour les hommes.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KÉNITRA

Tableau n°20: Population provinciale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

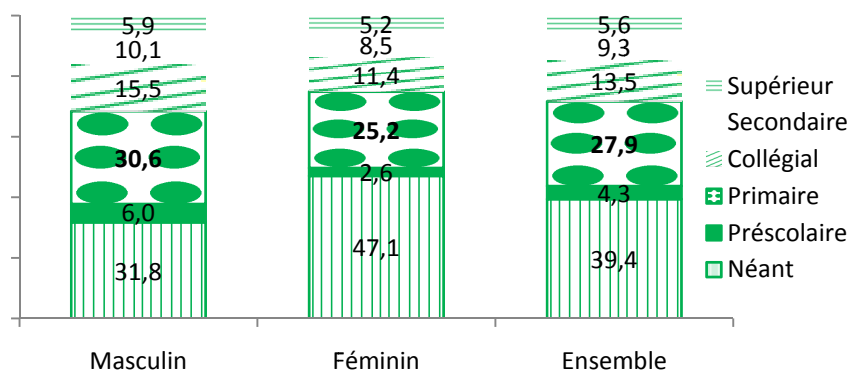
	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Néant	19,9	33,6	26,9	46,8	65,6	56,0	31,8	47,1	39,4
Préscolaire	6,1	4,1	5,1	6,0	0,5	3,3	6,0	2,6	4,3
Primaire	29,4	24,4	26,8	32,3	26,4	29,4	30,6	25,2	27,9
Collégial	18,9	15,5	17,2	11,3	5,7	8,6	15,5	11,4	13,5
Secondaire	15,8	13,6	14,7	2,9	1,4	2,2	10,1	8,5	9,3
Supérieur	10,0	8,7	9,3	0,8	0,4	0,6	5,9	5,2	5,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Ceci montre l'existence d'un retard considérable en matière de scolarisation de la population féminine, notamment en milieu rural où plus de 65,6% des femmes, de plus de 10 ans, n'ont jamais fréquentées un établissement scolaire.

Notons, en fin, que les écarts par sexe, au niveau provincial, sont inversement liés au niveau d'instruction. En effet, indépendamment du milieu de résidence, plus le niveau d'instruction augmente plus faibles sont les écarts par sexe. Cet écart atteint son maximum pour le primaire (environ 5,4 points) et son minimum pour le supérieur (moins d'un point).

Graphique n°15 : Population provinciale de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe (%)



Source : RGPH 2014

4. Evolution des principaux indicateurs culturels

Tableau n°21 : Evolution des taux d'analphabétisme et de scolarisation

Indicateur	Milieu	Sexe	2004	2014
Taux d'analphabétisme	Urbain	Masculin	18,0	14,1
		Féminin	38,4	30,3
		Total	28,5	22,4
	Rural	Masculin	53,1	41,5
		Féminin	80,7	65,0
		Total	66,7	53,0
	Ensemble	Masculin	34,5	25,8
		Féminin	57,5	44,3
		Total	46,1	35,1
Taux de scolarisation	Urbain	Masculin	91,4	97,3
		Féminin	90,7	97,3
		Total	91,0	97,3
	Rural	Masculin	58,8	90,6
		Féminin	45,9	89,0
		Total	52,5	89,8
	Ensemble	Masculin	74,1	94,0
		Féminin	67,2	93,2
		Total	70,7	93,6

Source : RGPH 2004 et 2014

4.1 Evolution des taux d'analphabétisme :

La situation de l'éducation a connu une amélioration notable entre les deux recensements. Pour sa part, le taux d'analphabétisme a chuté de onze points, passant de 46,1% en 2004 à 35,1% en 2014. Cette amélioration a été observée aussi par sexe que par milieu de résidence. Le taux d'analphabétisme féminin est passé de 57,5% en 2004 à 44,3% en 2014, soit, une baisse de plus de 13 points. De même, celui masculin est passé de 34,5% en 2004 à 25,8% en 2014, soit un recul de 8,7 points.

Le taux d'analphabétisme rural a connu une baisse de 13,7 points, passant de 66,7% en 2004 à 53,0% en 2014. En milieu urbain, cette baisse est de 6,1 points (28,5% en 2004 contre 22,4% en 2014).

Aussi, au niveau de chaque milieu de résidence, le recul des taux féminins est-il plus important que celui des taux masculins.

Notons enfin que malgré ces performances, les taux d'analphabétisme féminins restent encore supérieurs à ceux masculins.

4.2 Evolution des taux de scolarisation:

La dernière période intercensitaire a connu une avancée spectaculaire en matière de scolarisation des enfants, et surtout celle des filles rurales. En effet, le taux de scolarisation provincial s'est amélioré de plus de 22,9 points entre 2004 et 2014, passant de 70,7% à 93,6%. Cette amélioration est plus importante chez les filles (26,0 points) pour qui le taux est passé de 67,2% en 2004 à 93,2% en 2014, que chez les garçons (19,9 points) dont le taux est passé de 74,1% en 2004 à 94,0% en 2014.

Le taux de scolarisation urbain, déjà important, par le passé, a gagné 7,3 points en 10 ans, en passant de 91,0% en 2004 à 97,3% en 2014. De même, le taux de scolarisation rural a réalisé une grande performance en gagnant 37,3 points. En effet, ce taux est passé de

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014

52,5% en 2004 à 89,8% en 2014, ce qui a engendré une réduction considérable de l'écart entre milieux.

Par ailleurs, depuis 2004, l'amélioration des taux de scolarisation féminin et masculin, en milieu urbain, est presque similaire (respectivement 5,9 points et 6,6 points en).

De même, en milieu rural, le taux de scolarisation féminin a réalisé une amélioration de 43,1 points en passant de 45,9% en 2004 à 89,0% en 2014, et celui masculin s'est amélioré de 31,8 points, passant de 58,8% en 2004 à 90,6% en 2014.

Chapitre 3 :
Les caractéristiques de l'activité
économique

Chapitre 3 : Les caractéristiques de l'activité économique

Ce chapitre vise, essentiellement, à dresser le profil socioéconomique de la population, selon les niveaux d'activité et selon les structures professionnelles.

1. Participation à l'activité économique

1. 1. Type et niveau d'activité

Sur un total de 1 052 177 personnes dénombrées dans la province de Kénitra, 374 916 personnes sont actives, soit une offre de main d'œuvre de l'ordre de 35,6%.

Tableau n°22 : Population selon le type d'activité et le sexe

	Type d'activité	sexe				Ensemble	%
		Masculin	%	Féminin	%		
Province	Actif ¹¹	285 691	76,2	89 225	23,8	374 916	100
	Inactif ¹²	240 124	35,5	437 137	64,5	677 261	100
	Total	525 815	50,0	526 362	50,0	1 052 177	100
Région	Actif	1 222 209	74,0	430 224	26,0	1 652 433	100
	Inactif	1 040 627	35,9	1 859 525	64,1	2 900 152	100
	Total	2 262 836	49,7	2 289 749	50,3	4 552 585	100
National	Actif	9 030 773	78,2	2 517 691	21,8	11 548 464	100
	Inactif	7 716 749	35,0	14 344 871	65,0	22 061 620	100
	Total	16 747 522	49,8	16 862 562	50,2	33 610 084	100

Source : RGPH 2014

¹¹ La population active renferme toutes les personnes qui se déclarent exercer ou cherchant à exercer une activité professionnelle ou un travail productif dans une branche d'activité donnée.

¹² La population inactives se définit par l'ensemble des personnes qui, au moment du recensement, se déclarent sans travail, et ne sont pas à la recherche d'un emploi.

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014

En outre, la structure par sexe de la population active de la province, tableau n° 22, est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque les hommes en constituent presque 76,2%, contre 23,8% pour les femmes.

Cette structure suit la même tendance que celle enregistrée aux niveaux régional et national.

Tableau n°23: Population active par sexe et par milieu de résidence

		Mas	%	Fém	%	Ens	%
Province	U	155 682	54,5	62 614	70,2	218 296	58,2
	R	130 009	45,5	26 611	29,8	156 620	41,8
	E	285 691	100,0	89 225	100,0	374 916	100,0
Région	U	830 595	68,0	366 993	85,3	1 197 588	72,5
	R	391 614	32,0	63 231	14,7	454 845	27,5
	E	1 222 209	100,0	430 224	100,0	1 652 433	100,0
National	U	5 390 506	59,7	1 978 893	78,6	7 369 399	63,8
	R	3 640 267	40,3	538 798	21,4	4 179 065	36,2
	E	9 030 773	100,0	2 517 691	100,0	11 548 464	100,0

Source : RGPH 2014

Par ailleurs, le tableau n°23, donnant la répartition de la population active par milieu de résidence et par sexe, montre que sur un total de 374 916 actifs que compte l'ensemble de la province, les citoyens en constituent plus que la moitié (58,2%).

Selon le milieu de résidence, il y a toujours une prédominance des citoyens actifs par rapport aux actifs ruraux.

Pour les femmes actives citoyennes 70,2% contre 29,8% pour les femmes actives rurales, alors pour les hommes actifs dans le milieu urbain (54,5%) contre (45,5%) dans le milieu rural. au niveau régional, les femmes actives citoyennes l'emportent (85,3%) sur celles rurales (14,7%). Ce constat reste valable pour les hommes actifs dont 68,0% sont des citoyens et 32,0% sont des ruraux.

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KÉNITRA

Au niveau national, les parts des hommes et des femmes actifs citadins atteignent respectivement 59,7% et 78,6%, l'emportant ainsi sur les actifs ruraux (40,3% pour les hommes et 21,4% pour les femmes).

1.2. Taux net d'activité

Une analyse minutieuse de l'activité exige l'utilisation d'indicateurs plus appropriés, à savoir les taux nets d'activité.

Tableau n°24 : Taux nets d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	72,7	27,6	49,4
	Rural	83,8	17,4	51,4
	Ensemble	77,3	23,6	50,2
Région	Urbain	72,0	30,0	50,4
	Rural	81,5	13,3	48,0
	Ensemble	74,8	25,5	49,7
National	Urbain	73,4	25,8	49,1
	Rural	78,8	11,4	45,1
	Ensemble	75,5	20,4	47,6

Source : RGPH 2014

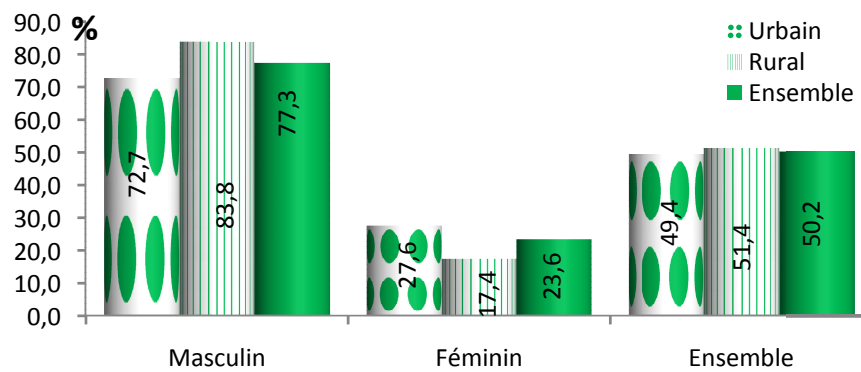
La participation à l'activité économique, au niveau provincial, tableau n°24, s'élève à 50,2%, et les taux par milieu ne s'écartent que d'un point du taux moyen provincial (51,4% en milieu rural et 49,4% en milieu urbain). Ce taux dépasse aussi bien celui enregistré au niveau régional (49,7%) que celui du niveau national (47,6%).

Selon le sexe nous soulignons la forte participation des hommes par rapport aux femmes de la province, et ce quel que soit le niveau géographique. En effet, le taux net d'activité est presque trois fois plus important chez les hommes (77,3%) que chez les femmes (23,6%).

En plus, la prédominance de l'activité masculine est partout établie, notamment au niveau provincial. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 72,7% contre 27,6% pour les

femmes. De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 83,8% et à 17,4%.

Graphique n°16 : Taux net d'activité provincial selon le sexe et le milieu de résidence



Source : RGPH 2014

2. Actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession

L'étude de la situation dans la profession renseigne, entre autres, sur l'auto emploi et sur le travail rémunéré ou non.

Tableau n°25: Les actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

	Statut professionnel	Urbain	rural	Ensemble
Province	Employeur	3,9	2,0	3,1
	Indépendant	25,2	31,0	27,7
	Salarié	65,9	42,2	55,5
	Aide familial	1,5	22,2	10,6
	Apprenti	1,3	0,6	1,0
	Associé ou partenaire	1,7	1,6	1,7
	Autre	0,5	0,4	0,5
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Employeur	3,6	1,7	3,1
	Indépendant	23,8	33,2	26,5
	Salarié	68,2	45,0	61,6
	Aide familial	1,2	17,5	5,9
	Apprenti	1,0	0,6	0,9
	Associé ou partenaire	1,7	1,5	1,7
	Autre	0,5	0,4	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0

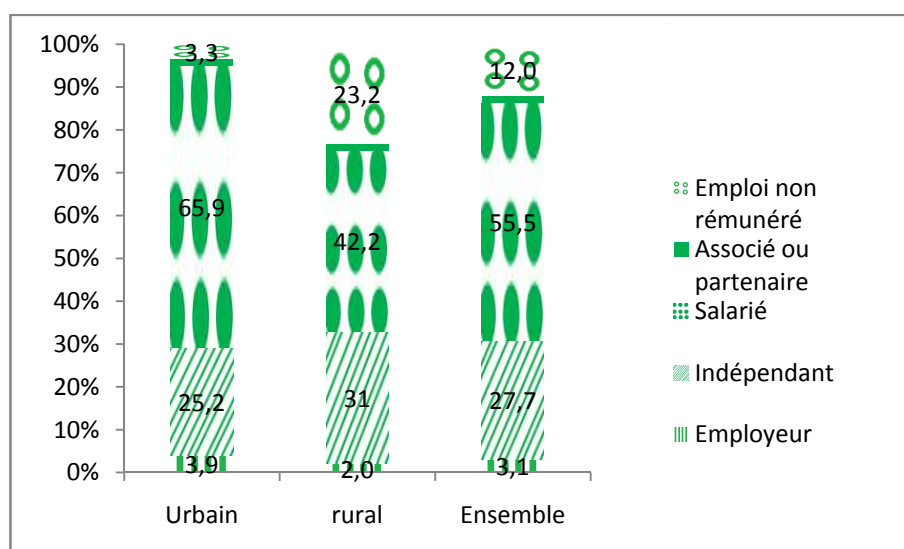
Source : RGPH 2014

La répartition des actifs occupés, au niveau provincial, selon la situation dans la profession, tableau n° 25, révèle la primauté du statut de salarié (55,5%), en seconde position, il y a les indépendants (27,7%), et en troisième position les emplois non rémunérés, aide familial et apprenti, (11,6%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 3,1%. La même tendance est observée au niveau régional, avec toutefois, une proportion inférieure des salariés (61,6%) ainsi que pour les indépendants

(26,5%). Cependant, le statut d'employeurs reste le même que celui provincial (3,1%).

Selon le milieu de résidence, c'est toujours le statut des salariés qui prédomine soit en milieu urbain (65,9%) qu'en milieu rural (42,2%).

Graphique n°17 : Les actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence



Source : RGPH 2014

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KÉNITRA

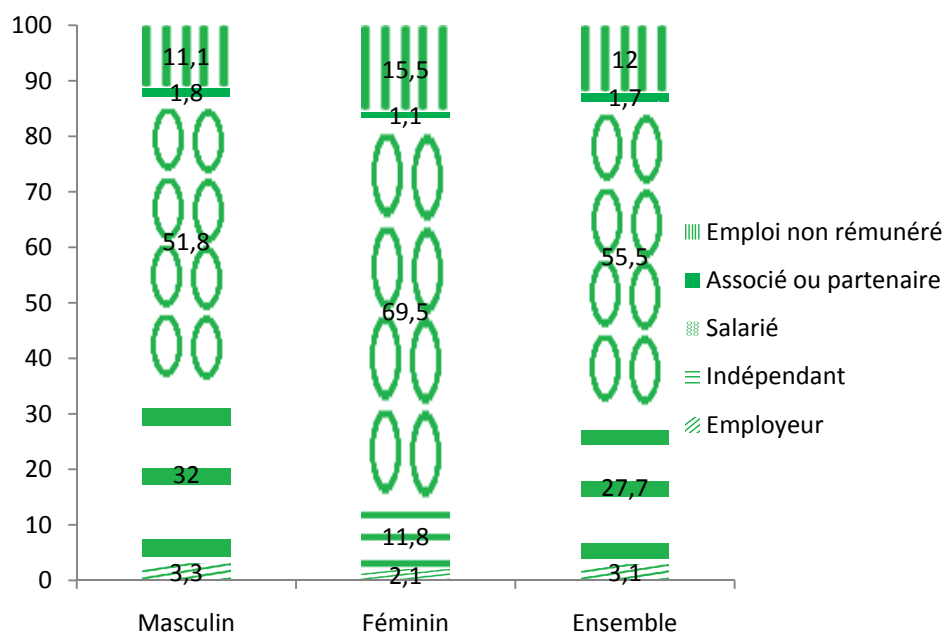
Tableau n°26: Les actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le sexe (%)

	Statut professionnel	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Employeur	3,3	2,1	3,1
	Indépendant	32,0	11,8	27,7
	Salarié	51,8	69,5	55,5
	Aide familial	9,5	14,6	10,6
	Apprenti	1,1	0,4	1,0
	Associé ou partenaire	1,8	1,1	1,7
	Autre	0,5	0,5	0,5
	Total	100,0	100,0	100,0
Région	Employeur	3,3	2,3	3,1
	Indépendant	30,7	12,5	26,5
	Salarié	56,7	57,6	61,6
	Aide familial	5,9	5,8	5,9
	Apprenti	1,0	0,4	0,9
	Associé ou partenaire	1,9	0,9	1,7
	Autre	0,4	0,5	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

La distribution des actifs occupés selon la situation dans la profession varie énormément en fonction du sexe. En effet, si pour le statut des indépendants ce sont les hommes (32,0%) qui l'emportent sur les femmes (11,8%), soit plus de 20 points d'écart, c'est l'inverse qui se produit au niveau du statut d'aide familial, puisque les femmes (14,6%) prédominent de 5 points d'écart par rapport aux hommes (9,5%). Mais, en parallèle, nous constatons l'existence d'un certain équilibre entre sexes pour les autres statuts, avec des écarts ne dépassant pas un point.

Graphique n°18 : Population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le sexe (%)



Source : RGPH 2014

3. Les caractéristiques du chômage

Le taux de chômage provincial, qui se situe en 2014 à 14,4%, est inférieur aux taux enregistrés aux niveaux régional (16,9%) et national (16,2%)¹³.

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, comparativement aux ruraux, les citadins trouvent beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi. Le taux de chômage urbain (19,6%) est plus de trois fois supérieure à celui rural (6,9%). Ce constat est le même pour chacun des deux sexes.

Tableau n° 27: Taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
province	Masculin	15,3	5,2	10,7
	Féminin	30,3	15,6	26,0
	Total	19,6	6,9	14,4
Région	Masculin	15,1	8,0	12,8
	Féminin	28,7	27,2	28,4
	Total	19,3	10,6	16,9
National	Masculin	15,2	8,3	12,4
	Féminin	30,5	26,2	29,6
	Total	19,3	10,5	16,2

Source : RGPH 2014

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le

¹³ Rapport national RGPH 2014.

marché de travail, puisque le taux de chômage féminin est presque le double de celui masculin.

4. Evolution des principaux indicateurs de l'activité entre 2004 et 2014

Tableau n°28: Les principaux indicateurs de l'activité (%)

		2004	2014	Ecart	
Taux net d'activité	Urbain	Masculin	76,5	72,7	-3,8
		Féminin	27,2	27,6	0,4
		Ensemble	51,1	49,4	-1,7
	Rural	Masculin	89,4	83,8	-5,6
		Féminin	25,4	17,4	-8,0
		Ensemble	57,8	51,4	-6,4
	Ensemble	Masculin	82,4	77,3	-5,1
		Féminin	26,4	23,6	-2,8
		Ensemble	54,1	50,2	-3,9
Taux de chômage	Urbain	Masculin	20,1	15,3	-4,8
		Féminin	34,7	30,3	-4,4
		Ensemble	24,1	19,6	-4,5
	Rural	Masculin	6,6	5,2	-1,4
		Féminin	9,7	15,6	5,9
		Ensemble	7,3	6,9	-0,4
	Ensemble	Masculin	13,2	10,7	-2,5
		Féminin	23,6	26,0	2,4
		Ensemble	15,9	14,4	-1,5

Source : RGPH 2004 et 2014

L'examen du tableau n°28, ci-dessus, montre que la participation de la population à l'activité économique, a connu un certain ralentissement depuis le dernier recensement. En effet, l'offre de travail s'est rétrécie de presque quatre points de pourcentage depuis 2004, en passant de 54,1% à 50,2% en 2014.

Selon le milieu de résidence, c'est au niveau du milieu rural où la chute des taux nets d'activité a été la plus intense puisqu'ils sont passés de 57,8% en 2004 à 51,4% en 2014, soit un recul de plus de six points (-6,4).

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KÉNITRA

Selon le sexe, ce sont les femmes rurales qui ont enregistré les taux les plus faibles (17,4% en 2014 contre 25,4% en 2004), soit une atténuation du phénomène de 8 points de pourcentage.

Le taux de chômage provincial a baissé de 1,5 point au cours de la période intercensitaire puisqu'il est passé de 15,9% en 2004 à 14,4% en 2014. Cette baisse globale a été essentiellement le fait de la baisse du taux de chômage masculin (-2,5) points, alors que le taux de chômage féminin a connu une hausse de (+2.4) points (23,6% en 2004 contre 26,0% en 2014)

Par milieu de résidence, on note la baisse du taux de chômage urbain de 4,5 points passant de 24,1% en 2004 à 19,6% en 2014 et en milieu rural ce taux a presque stagné (-0,4) points.

**Chapitre 4 :
Les conditions d'habitat des
ménages**

Chapitre 4 : Les conditions d’habitat des ménages

Le droit au logement et l’accès à des bonnes conditions d’habitation constituent l’une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité.

Dans ce sens, l’analyse des principaux indicateurs des conditions d’habitation, dont notamment, le type d’habitat, le statut d’occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

1. Type de logement

La répartition des ménages par type de logement, tableau 29, montre, qu’au niveau provincial, 54,9% des ménages occupent un logement de type "maison marocaine», contre 56,0% au niveau de la région. Le "logement rural" vient en deuxième position avec 24,3% (15,5% pour la région), suivi par le type de logement "appartement" avec 8,7% (15,6% pour la région), et en quatrième position vient l’habitat sommaire avec une participation de 7,5% (7,6% pour la région) Et en dernier lieu on trouve le type de logement "villa" 3,8% (4,5% pour la région)

Tableau n°29: répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

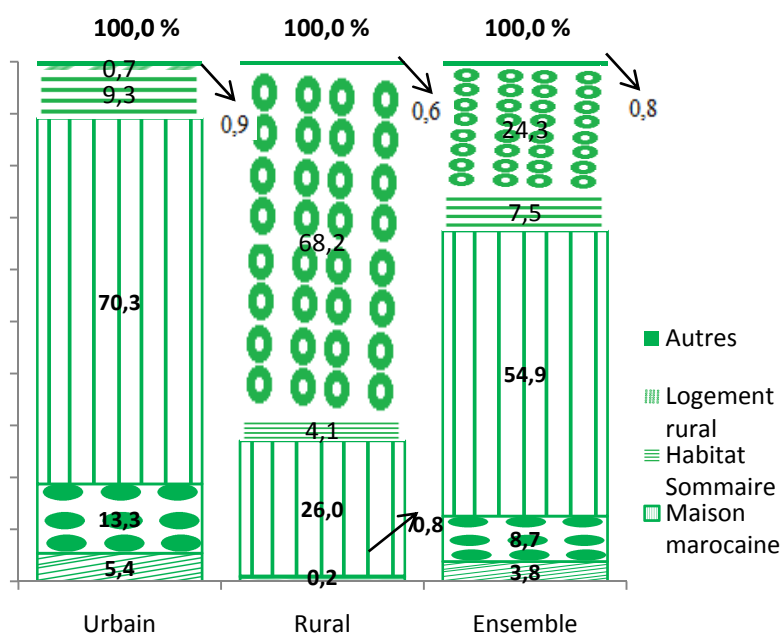
Type de logements	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	5,4	0,8	3,8	5,6	1,0	4,5
Appartement	13,3	0,2	8,7	20,5	0,4	15,6
Maison marocaine	70,3	26,0	54,9	64,2	30,4	56,0
Habitat Sommaire	9,3	4,1	7,5	8,0	6,6	7,6
Logement rural	0,7	68,2	24,3	0,8	60,9	15,5
Autres	0,9	0,6	0,8	0,9	0,8	0,9
Total	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH2014

Selon le milieu de résidence, c'est l'habitat de type "logement rural" qui prédomine en milieu rural avec 68,2%, suivi par l'habitat de type "maison marocaine" (26,0%) et l'habitat sommaire (4,1%). Les ménages occupant les "villas / appartements" ne représentent que 1,0%.

En milieu urbain, 70,3% des ménages logent une "maison marocaine". Loin derrière, les appartements sont occupés par 13,3% des ménages, suivi par l'habitat sommaire 9,3% et en dernier lieu on a les "villas" (5,4%).

Graphique n°19: Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence



Source: RGPH 2014

2. Statut d'occupation du logement

La répartition des ménages selon le statut d'occupation aux niveaux provincial et régional, tableau n°30, montre que 78,3% des ménages, respectivement 69,3% sont soit propriétaires de leurs logements, soit en phase d'accès à la propriété, respectivement 14,1% et 20,4% sont locataires et 7,6% et 10,3% sont logés gratuitement ou occupant des logements de fonction.

Tableau n°30: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence (%)

Statut d'occupation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ¹⁴	69,4	94,7	78,3	62,8	89,4	69,3
Locataire	21,4	0,5	14,1	26,6	1,1	20,4
Autres	9,1	4,9	7,6	10,6	9,5	10,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

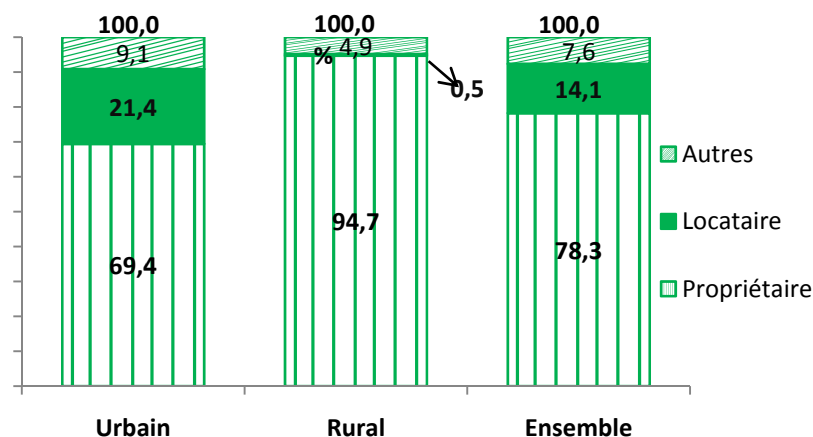
En milieu rural, la quasi-totalité des ménages sont propriétaires de leurs logements (94,7%) contre 89,4% au niveau régional.

La notion de location de logement est en revanche presque inexistante dans ce milieu, puisque les ménages locataires ne représentent que 0,5%.

En milieu urbain, 69,4% des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété et 21,4% sont "locataires".

¹⁴ Y compris ceux accédant à la propriété.

Graphique n°20 : Ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2014

3. Ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, tableau n°31, révèle que 34,3% des ménages occupent un logement dont l'ancienneté est entre 20 et 49 ans, 28,0% habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans, 28,2% logent des constructions dont l'âge est inférieur à 10 ans et, en fin, seul 9,6% des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus.

Comparée à la région, il paraît que la province a connu une forte dynamique en matière de construction, au cours des deux dernières décennies. En effet, 56,2% des ménages de la province occupent des logements dont l'ancienneté ne dépassant pas 20 ans, contre 46,1% seulement pour l'ensemble de la région.

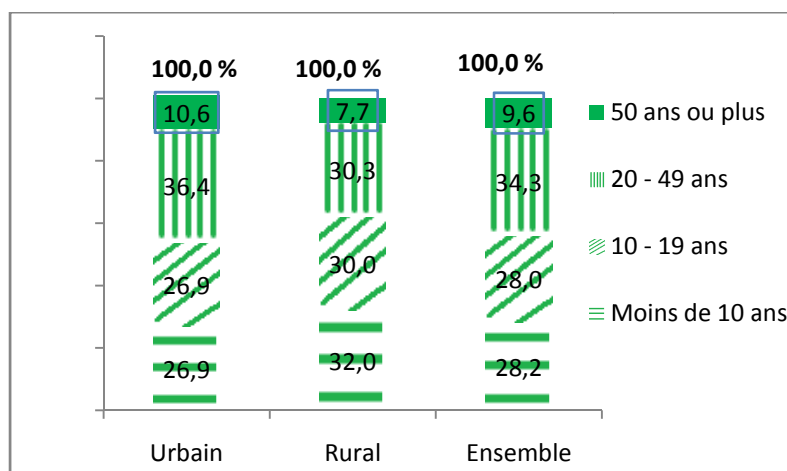
SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KÉNITRA

Tableau n°31: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (%)

Ancienneté du logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	26,2	32,0	28,2	20,2	29,8	22,6
10 - 19 ans	26,9	30,0	28,0	22,9	25,4	23,5
20 - 49 ans	36,4	30,3	34,3	44,7	31,6	41,5
50 ans ou plus	10,6	7,7	9,6	12,1	13,2	12,4
Total	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2014

Graphique n°21 : Ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence



Source : RGPH 2014

4. Equipements du logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

4.1. Equipements de base

Tableau n°32 : Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)

Equipements de base	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	96,6	89,6	94,1	96,4	91,9	95,3
W.C	99,1	87,0	94,9	99,1	80,8	94,6
Bain moderne/Douche	59,5	70,2	63,3	62,6	61,6	62,3
Eau courante	86,0	8,3	58,9	89,6	21,1	72,9
Electricité	92,6	88,8	91,3	93,4	81,3	90,4

Source : RGPH 2014

Au niveau provincial, 91,3% des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'électricité (90,4% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 92,6% en milieu urbain et à 88,8% en milieu rural (respectivement 93,4% et 81,3% au niveau régional).

Le taux de raccordement au réseau public d'eau potable a atteint 58,9%. Selon le milieu de résidence ce taux s'élève à 86,0% en milieu urbain et à 8,3% seulement en milieu rural. Cependant, le milieu rural de la province de Kénitra est marqué par un certain retard par rapport au rural de la région dont le taux de raccordement est de 21,1%.

Pour remédier à ce manque, les ménages non branchés au réseau public d'eau potable convoitent d'autres sources d'approvisionnement en eau, tels que les fontaines publiques, les puits ou les sources.

Pour ce qui est des autres équipements du logement, il est à noter que 94,1% des ménages disposent d'une cuisine (96,6% en milieu urbain et 89,6% en milieu rural), 94,9% se servent d'un cabinet d'aisance (W.C) (99,1% en milieu urbain et 87,0% en milieu rural), et 63,3% de ménages disposent d'un bain moderne ou d'une douche (59,5% en milieu urbain et 70,2% en milieu rural).

4.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Tableau n°33 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	79,1	1,5	52,0	89,0	3,3	68,1
Fosse septique	18,1	65,5	34,6	8,6	56,4	20,3
Autre	2,9	33,0	13,4	2,4	40,3	11,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Au niveau provincial, 52,0% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées. Tandis que les ménages non raccordés (48,0%) se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 79,1% des ménages habitent des logements raccordés au réseau national, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 1,5% des ménages bénéficient de ce service.

4.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Tableau n°34 : Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la	65,4	0,7	42,8	66,5	2,8	51,0
Camion commun ou privé	22,9	0,5	15,1	28,4	3,1	22,2
Autre	11,7	98,9	42,2	5,1	94,1	26,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Il existe une grande disparité entre ménages citadins et ménages ruraux quant aux modes utilisés pour évacuer les déchets ménagers. En effet, en milieu urbain, 65,4% des ménages de la province utilisent les bacs à ordures de la commune (66,5% au niveau urbain régional) et 22,9% se débarrassent des déchets par voie de camion commun ou privé (28,4% au niveau urbain régional). Enfin, 11,7% des ménages citadins de la province utilisent d'autres moyens contre 5,1% au niveau de l'urbain régional.

En milieu rural, la quasi-totalité des ménages se débarrassent encore des déchets par d'autres moyens tels que le rejet dans la nature (98,9% au niveau provincial et 94,1% au niveau régional).

4.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé

Tableau n°35 : Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)

Mode de cuisson	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99,6	96,8	98,6	99,6	96,3	98,8
Électricité	6,7	2,8	5,4	7,3	2,1	6,0
Charbon	0,9	7,0	3,0	0,8	4,7	1,8
Bois	1,2	27,7	10,5	1,3	25,6	7,2
Déchets des animaux	0,7	7,1	2,9	0,8	11,1	3,3

Source : RGPH 2014

Le gaz constitue la principale source d'énergie pour la cuisson, et ce à tous les niveaux territoriaux. Plus de 9 ménages sur 10 utilisent le gaz. Le bois et les déchets des animaux sont relativement plus sollicités en milieu rural (respectivement 27,7% et 7,1% au niveau provincial contre 25,6% et 11,1% au niveau régional) que l'électricité qui est utilisée par 6,7% des ménages citadins de la province et 7,3% de ceux de la région.

4.5. Les autres équipements ménagers

Il s'agit à ce niveau des équipements de confort et de télécommunications.

Tableau n°36 : Ménages selon les autres équipements dont dispose le logement (%)

Autres équipements	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	95,8	92,0	94,4	96,7	86,4	94,2
Radio	48,2	32,9	42,9	53,1	38,6	49,6
Téléphone portable	96,5	89,3	94,0	96,6	88,8	94,7
Téléphone fixe	22,1	0,9	14,7	24,7	1,3	19,0
Internet	28,1	2,2	19,1	32,1	2,9	25,0
Ordinateur	35,7	2,9	24,2	39,9	4,0	31,1
Parabole	92,0	78,2	87,2	91,4	65,9	85,1
Réfrigérateur	89,2	79,5	85,8	91,6	72,2	86,9

Source : RGPH 2014

- 94,4% des ménages de la province possèdent un poste de télévision (95,8% en milieu urbain et 92,0% en milieu rural). Cette part est de 94,2% au niveau régional.
- 42,9% des ménages de la province possèdent un poste de radio (48,2% en milieu urbain et 32,9% en milieu rural). Cette part est de 49,6% au niveau régional.
- 94,0% des ménages de la province possèdent au moins un téléphone portable et 14,7% possèdent le téléphone fixe (respectivement 96,5% et 22,1% en milieu urbain et 89,3% et 0,9% en milieu rural). Ces parts sont de 94,7% et 19,0% au niveau régional.
- 19,1% des ménages de la province sont connectés à Internet (28,1% en milieu urbain et 2,2% en milieu rural). Cette part est de 25,0% au niveau régional.

- 24,2% des ménages de la province possèdent un ordinateur (35,7% en milieu urbain et 2,9% en milieu rural). Cette part est de 31,1% au niveau régional.
- 87,2% des ménages de la province possèdent une parabole (92,0% en milieu urbain et 78,2% en milieu rural). Cette part est de 85,1% au niveau régional.
- 85,8% des ménages de la province possèdent un réfrigérateur (89,2% en milieu urbain et 79,5% en milieu rural). Cette part est de 86,9% au niveau régional.

5. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

Tableau n°37 : Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

	2004			2014			
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Type de logements	Villa	4,9	0,2	3,1	5,4	0,8	3,8
	Appartement	7,5	0	4,6	13,3	0,2	8,7
	Maison marocaine	70,7	28,5	54,3	70,3	26,0	54,9
	Habitat Sommaire	13,4	9,2	11,7	9,3	4,1	7,5
	Logement rural	0,2	59,6	23,3	0,7	68,2	24,3
	Autres	3,3	2,5	3	0,9	0,6	0,8
	Total	100	100	100	100	100	100
Statut d'occupation	Propriétaire	61,2	88,4	71,7	69,4	94,7	78,3
	Locataire	22,9	0,5	14,2	21,4	0,5	14,1
	Autres	15,9	11,2	14,1	9,1	4,9	7,6
	Total	100	100	100	100	100	100
Equipements de base	Réseau public d'eau potable	76,8	5,6	49,2	86,0	8,3	58,9
	Réseau public d'électricité	76,5	56,5	68,7	92,6	88,8	91,3
	Réseau public des eaux usées	70,2	1,1	43,4	79,1	1,5	52,0

Source : RGPH 2014

- **Type de logement :**

Mise à part le type «Appartement» qui a enregistré une augmentation de 4,1 points par rapport à 2004 en passant de 4,6% à 8,7% et l'« habitat sommaire » qui a régressé de 4,2 points (11,7%

en 2004 à 7,5% en 2014), la typologie du logement de la province n'a pas connu de changement depuis le dernier recensement.

Les types de logements « logement rural », « villa », et « maison marocaine » ont presque stagné.

En milieu urbain, la part des ménages résidant un habitat de type « sommaire » a régressé de 4,1 points en passant de 13,4% en 2004 à 9,3% en 2014, en faveur des autres types, notamment les types « Appartement » (+ 5,8 points) , et « Villa » (+ 0,5 points) .

En milieu rural, il est à noter la hausse de la part des ménages résidant des logements de type « ruraux » de 8,6 points en passant de 59,6% en 2004 à 68,2% en 2014. Ceci s'est opéré au dépend du type «maison marocaine » dont la part a régressé de 2,5 points, en passant de 28,5% en 2004 à 26,0% en 2014.

- **Statut d'occupation :**

La part des ménages urbains possédant leur logement s'est appréciée de 6,6 points en 10 ans (71,7% en 2004 contre 78,3% en 2014), au dépend des autres statuts d'occupation (logé gratuitement, logement de fonction) dont la part a baissé de 6,5 points (de 14,1% en 2004 à 7,6% en 2014).

La part des locataires, quant à elle, a presque stagné (14,2% en 2004 et 14,1% en 2014).

- **Principaux équipements de base :**

Les indicateurs d'accès aux équipements de base se sont bien améliorés entre 2004 et 2014, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Dans les villes, la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est élevée de près de 5 points en passant de 76,8% à 86,0%. Le taux de raccordement au réseau public d'électricité a gagné 16,1 points (76,5% en 2004 à 92,6% en 2014). Enfin, le taux d'accès au réseau public des eaux

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KÉNITRA

usées s'est amélioré de 8,9 points en passant de 70,2% en 2004 à 79,1% en 2014.

En milieu rural, l'amélioration des indicateurs d'accès aux services de base est plus apparente. Le taux de raccordement au réseau public d'électricité s'est apprécié de 32,3 points (56,5% en 2004 contre 88,8% en 2014). Et la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est appréciée à 2,7 points en passant de 5,6% en 2004 à 8,3% en 2014. Mais cette part reste faible par rapport au taux de raccordement au réseau public d'électricité.

ANNEXE STATISTIQUE

Annexe statistique

Tableau 1A : Evolution de la population municipale par sexe et milieu de résidence

	2004			2014		
	M	F	T	M	F	T
Urbain	223138	231603	454741	293672	304259	597931
Rural	210362	204645	415007	232143	222103	454246
Ensemble	433500	436248	869748	525815	526362	1052177

Source : RGPH 2004, 2014

Tableau n°2A : Population régionale alphabétisée selon les langues lues et écrites, le milieu de résidence et le sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites				Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Arabe, Français et Anglais	Autres	
Urbain	Masculin	23,2	47,9	24,9	4,0	100,0
	Féminin	22,2	46,5	27,7	3,5	100,0
	Total	22,8	47,2	26,2	3,8	100,0
Rural	Masculin	45,9	45,8	6,7	1,5	100,0
	Féminin	44,6	47,2	6,9	1,4	100,0
	Total	45,4	46,3	6,8	1,5	100,0
Ensemble	Masculin	28,5	47,4	20,7	3,4	100,0
	Féminin	26,1	46,6	24,1	3,2	100,0
	Total	27,4	47,0	22,2	3,3	100,0

Source : RGPH 2014

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2014

Tableau n°3A : Population nationale alphabétisée selon les langues lues et écrites par milieu de résidence et par sexe (%)

Milieu	Sexe	Langues lues et écrites				Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Arabe, Français et Anglais	Autres	
Urbain	Masculin	26,0	46,8	21,9	5,3	100,0
	Féminin	25,0	46,0	24,5	4,5	100,0
	Total	25,6	46,4	23,1	4,9	100,0
Rural	Masculin	43,8	42,5	7,7	5,9	100,0
	Féminin	43,1	43,8	7,0	6,1	100,0
	Total	43,5	43,0	7,5	6,0	100,0
Ensemble	Masculin	31,8	45,4	17,3	5,5	100,0
	Féminin	29,7	45,4	20,0	4,9	100,0
	Total	30,9	45,4	18,4	5,2	100,0

Source : RGPH 2014

Tableau n°4A: Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'instruct	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Néant	18,8	32,5	25,8	43,4	63,3	53,1	26,5	41,6	34,1
Préscolaire	6,0	4,1	5,1	5,1	0,7	2,9	5,7	3,1	4,4
Primaire	27,5	22,5	25,0	31,8	25,5	28,7	28,8	23,4	26,1
Collégial	18,9	15,9	17,4	14,0	7,3	10,7	17,4	13,4	15,4
Secondaire	16,8	14,5	15,6	4,4	2,4	3,4	12,9	10,9	11,9
Supérieur	12,0	10,5	11,2	1,3	0,8	1,0	8,7	7,6	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

SERIES PROVINCIALES : PROVINCE DE KÉNITRA

Tableau n°5A: Population nationale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

Niveau d'instruct	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Néant	20,4	34,9	27,7	40,6	61,3	50,9	28,5	45,2	36,9
Préscolaire	6,5	4,1	5,2	6,4	1,3	3,8	6,4	3,0	4,7
Primaire	29,0	24,2	26,6	33,0	27,4	30,2	30,6	25,4	28,0
Collégial	19,0	15,4	17,2	13,4	6,6	10,0	16,7	12,0	14,3
Secondaire	15,3	13,1	14,2	4,7	2,5	3,6	11,0	8,9	10,0
Supérieur	10,0	8,4	9,2	2,0	0,9	1,5	6,8	5,4	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014